

Burundi : les taux de mortalité maternelle et infantile restent élevés

Arrib News, 14/01/2015 – Source Xinhua – La ministre burundaise de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida a déclaré mercredi que les taux de mortalité maternelle et infantile restent élevés malgré des tendances à la baisse. En 2010 (date de la dernière enquête démographique et de santé, ndlr), on comptait 500 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes alors qu'autour de 2006, on comptait 800 décès. C'est encore beaucoup, mais il y a une tendance à la diminution de la mortalité", a reconnu la ministre Sabine Ntakarutimana au cours d'une conférence de presse de présentation des réalisations en 2014.

Pour le cas de la mortalité infantile, elle a avancé un taux de 85 décès pour 1000 naissances en 2010 contre 129 en 2006. "Il y a cette tendance à la baisse, mais est-il qu'on reste quand même avec un taux élevé de mortalité infantile parce qu'il est inacceptable de perdre un enfant de diarrhée, de rougeole, de paludisme et de malnutrition alors que ces enfants ont droit à la santé", a encore expliqué la ministre Sabine Ntakarutimana. Parmi les autres facteurs favorisant la mortalité maternelle et infantile figure l'absence du vaccin contre le cancer de l'utérus. Afin de remédier à cette situation, "nous avons soumis une proposition à GAVI Alliance qui a été acceptée. On est dans les procédures avec ce partenaire pour avoir ce vaccin au Burundi au plus tard d'ici 2016", a rassuré la ministre Sabine Ntakarutimana. En outre, elle a rejeté l'hypothèse selon laquelle il y aurait des mères et des enfants qui meurent suite aux erreurs ou aux négligences des médecins et/ou des infirmiers. Pour elle, certains patients sont amenés à l'état très critique dans les hôpitaux et il arrive qu'ils meurent à leur arrivée. La ministre a indiqué également qu'une nouvelle enquête démographique et de santé est en cours de préparation et qu'on pourrait avoir de nouvelles tendances en matière de taux de mortalité maternelle et infantile d'ici la fin de l'année 2016.